

Programme de la Formation

COMPRENDRE LA FILIÈRE BOIS ET LES SPÉCIFICITÉS DU MATÉRIAU POUR LE BÂTIMENT - module complet

3 jours soit 21 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Le bois : filière et spécificité - module complet

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 21 novembre 2022 au mercredi 23 novembre 2022

Lieu : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Nouvelle Aquitaine - Limoges - 75 bd Gambetta 87000 Limoges

CONTEXTE GÉNÉRAL

Matériau à fort caractère, exigeant des connaissances et un savoir-faire, actuellement fortement sollicité pour son potentiel à la fois technique, plastique, économique et environnemental, le bois s'implique massivement dans la construction. Découvrez ses caractéristiques et spécificités en suivant cette formation !

Et pour compléter vos acquis :

- Construction en bois & performance énergétique et environnementale, sur site technique au Vorarlberg [programme en cliquant ici](#) / 21h de formation structurée
- 2CBBC / CONCEPTEUR CONSTRUCTION BOIS BAS CARBONE : de la ressource forestière à la réalisation de projets bois durables [programme en cliquant ici](#) / 100 h de formation structurée

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur vous connecter sur [votre espace MAJ](#).

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge, aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

SALARIÉ(E) : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actaliens\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur - Formation longue
- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire

LIBÉRAL(E), vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#), Vous devez à minima justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge - Formation longue

Si le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 [sur le site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

DEMANDEUR D'EMPLOI : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05 57 14 06 97

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Maîtrise d'ouvrage sociale et acteurs de la gouvernance et de la gestion administrative, adhérents à UR HLM

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail à l'issue de la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Pour vous, MAJ s'engage dans la qualité et les résultats. Les notes résultants du questionnaire qualité seront publiées en direct sur notre site internet et nos programmes, sans que nous puissions intervenir.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Le bois : filière et spécificité - module complet

3 jours soit 21 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 21 novembre 2022 au mercredi 23 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieu : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Nouvelle Aquitaine - Limoges - 75 bd Gambetta 87000 Limoges

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Comprendre la forêt et de son impact : environnemental, économique et social
- Comprendre les différents modes de gestion forestière et sylvicultures adaptées
- Appréhender l'usage du bois dans la construction par la connaissance des caractéristiques du matériau, des produits dérivés et des composants
- Être en mesure de définir le ou les systèmes constructifs bois ou mixtes adaptés aux projets

FORMATEUR(S)

BENOIST Florent - Prescripteur Bois
FUSELIEZ Sabrina - Prescriptrice bois

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Les points abordés seront approfondis lors des visites de chantiers, de réalisations exemplaires et/ou d'entreprises.

PROGRAMME

JOUR 1 : LA FILIÈRE ET LE MATÉRIAU BOIS

Matin en salle :

- La filière forêt-bois en France et en région Nouvelle-Aquitaine
- La forêt : gestion et enjeux
- Introduction au matériau bois
- Le bois : un matériau hygroscopique
- Propriétés et résistance mécanique du bois

Après midi sur site :

- Visite d'une forêt
- Visite d'une scierie

JOUR 2 : LES MATERIAUX DERIVES DU BOIS ET LES COMPOSANTS BOIS POUR CONSTRUIRE / CONSTRUIRE AVEC LE BOIS

Matin en salle :

- La transformation du bois
- Les dérivés du sciage, déroulage, tranchage, trituration
- Les composants bois pour construire

Après-midi en salle :

- Les évolutions de l'architecture et des technologies de construction bois
- Les grandes familles constructives
- L'ossature bois
- Le bois massif
- Construire avec le bois à l'avenir

JOUR 3 : SUR SITE

Matin sur site :

- Visite d'une entreprise de fabrication de produits bois
- Visite d'une entreprise de construction bois

Après-midi sur site :

- Visite d'un bâtiment
- Visite d'un chantier